

☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

E-mail :

Contact administratif :

Nom : Prénom :

E-mail :

1) DROITS D'INSCRIPTION

	Exposant	Non Exposant
Industriels	740	920

Ces droits comprennent : les frais de dossier, les frais des journées scientifiques, les pauses café, les déjeuners des 5, 6 et 7 octobre 2011 et les dîners du 5 et 6 octobre 2011, les résumés des communications du congrès.

Forfait réservation d'une Table top (1,40 X 0,70 m) : 1100 € x table(s) =

1)

..... €

..... €

Choix de l'emplacement (se reporter au plan de l'exposition).

Les Tables seront attribuées par ordre d'arrivée des inscriptions.

2) HÉBERGEMENT

Le GERPAC a réservé le Village-vacances de «Belambra Club» (lieu du déroulement du congrès) et vous propose un hébergement sur place (entièrement rénové en 2010).

Deux options d'hébergement vous sont proposées :

☐ Logement **SEUL** : 1 chambre individuelle avec salle de bain.

☐ Logement **PARTAGÉ** : 2 chambres individuelles avec **salle de bain partagée** pour 2 personnes.

Dans ce cas, vous pouvez préciser le nom et l'e-mail de la personne qui partagera votre appartement :

Nom :

E-mail :

Hébergement au «Belambra Club»	SEUL	PARTAGÉ
Nuit du mardi 4 octobre (nuit supplémentaire) (dîner + nuit + petit déjeuner)	157,50	115,50
Nuit du mercredi 5 octobre (petit déjeuner inclus)	90	60
Nuit du jeudi 6 octobre (petit déjeuner inclus)	90	60

2)

..... €

..... €

..... €

3) TRANSFERTS

Le GERPAC a réservé des navettes en bus depuis l'aéroport de TOULON-HYERES et la gare SNCF de Toulon vers le Village-vacances «Belambra Club» presqu'île de Giens.

Entourer les horaires choisis d'arrivée et de départ.

Navette Bus	Mercredi 5 Octobre <i>Navette aéroport ou gare vers VVF</i>	Vendredi 7 Octobre <i>Navette VVF vers aéroport ou gare</i>
Aéroport Toulon-Hyères (10 km = 30 mn)	09h00 12h00	14h00 16h30
Gare SNCF (Toulon) (27 km = 1h15)	11h50 12h25	14h00 16h00

Je ne connais pas encore mes horaires ☐ *

* A confirmer impérativement avant le 15 septembre à : monique@diapason.org

Montant du transfert navette aller/retour 15 €

3)

..... €

TOTAL FRAIS D'INSCRIPTION : Droit d'inscription + Hébergement + Transfert (+majoration)

1)

..... €

+

2)

..... €

+

3)

..... €

=

MONTANT TOTAL

..... €

**MONTANT TOTAL
AVEC MAJORATION**

..... €

Si inscription après le 5 septembre 2011, majoration de 60 €

RÈGLEMENT :

☐ Chèque : libellé au nom du GERPAC

☐ Virement au compte :

BANQUE MICHEL INCHAUPE, AGENCE DE LOURDES

Place Marcadal - 65100 Lourdes

Titulaire du compte : ASSOCIATION GERPAC

Références bancaires internationales :

IBAN : FR76 1795 9000 3345 8200 2680 109

SWIFT ou BIC : BAMYFR22

Facture acquittée envoyée
à réception du paiement.

Date :

Signature :

Bulletin à retourner accompagné
du règlement à l'adresse suivante :

DIAPASON : Monique SEAS
16, route du Mont-Agel
06320 La Turbie

Pour toutes autres informations, vous pouvez contacter :

DIAPASON : Monique SEAS

Tél. : +33 (0)4 93 411 160 - Port. : +33 (0)6 60 177 040 - E-mail : monique@diapason.org

Frais d'annulation : Avant le 05/09/11, 25% du montant du règlement / Après le 05/09/11, la totalité du montant de l'inscription.